

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix sept heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric GAY, Maire.

Date de la convocation : 08 juin 2018

Etaient présents :

M. GAY	Eric	Maire	M. GUEPY	Guy	Conseiller municipal
M. LECOURIEUX	Eddie	1^{er} adjoint	M. ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal
Mme LOGOLOGOFOLAU	Ana	2^{eme} adjoint	Mme SANMOHAMAT	Rusmaeni	Conseillère municipale
M. DELADRIERE	Bernard	3^{eme} adjoint	Mme JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
M. PELAGE	Maurice	5^{eme} adjoint	M. BERTHELOT	Olivier	Conseiller municipal
Mme KATE	Marie-Hélène	6^{eme} adjoint	M. PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
M. SAKOUMORY	Claude	7^{eme} adjoint	Mme RIVIERE	Monique	Conseillère municipale
Mme VERGER	Claudine	8^{eme} adjoint	Mme JANDOT	Monique	Conseillère municipale
M. AFCHAIN	Jean-Jacques	9^{eme} adjoint	M. LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
Mme FROGIER	Vaea	10^{eme} adjoint	M. BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
M. RAVUT	Alain	Conseiller municipal	M. PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal

Représentés :

Mme Pascale POANIEWA (procuration donnée à Eddie LECOURIEUX)
 Mme Marie-Pierre BARTHEZ (procuration donnée à Armand ESPOSITO)
 Mme Valérie BOLO (procuration donnée à Nadine JALABERT)
 Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à Maurice PELAGE)
 M. Philippe MARTIN (procuration donnée à Vaea FROGIER)
 M. Florent PERRIN (procuration donnée à Frédéric PATIES)
 Mme Marie-Thérèse TU (procuration donnée à Olivier BERTHELOT)
 Mme Francesca PAAGALUA (procuration donnée à Guy GUEPY)
 Mme Lindsay AMOSALA (procuration donnée à Claude SAKOUMORY)
 M. Pierre-Henry CHARLES (procuration donnée à Monique JANDOT)
 Mme Célestine VILI (procuration donnée à Patrick LAUBREAUX)

Excusés :

M. Léonard SAM
 Mme Hélène MALAVAL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	22
Nombre de votants	:	33

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

Mme Nadine JALABERT est désignée Secrétaire de séance.

Invité : M. Le Trésorier Payeur de la province Sud.

DELIBERATION N° 61/18/VI

PORTANT CREATION D'EMPLACEMENTS DE DIMENSION REDUITE
AU MARCHÉ MUNICIPAL DU MONT-DORE

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 14 juin 2018,

Vu la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n°99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle Calédonie,

Vu la délibération n°94/17/XII du 14 décembre 2017, fixant le tarif des divers droits municipaux, des redevances et taxes pour l'année 2018,

Vu le rapport de présentation n°44/2018 du 08 juin 2018,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale, et des développements économique et numérique, en date du 30 mai 2018 et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Il est créé au sein du marché municipal du Mont-Dore, des emplacements de 2 m² au tarif de 2.200 F/m²/mois.

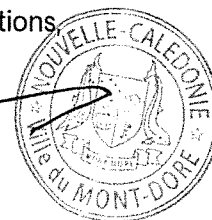
Article 2 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 14 JUIN 2018

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Maire,

Eric GAY



Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales

Eric KEMSENG

Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le 18 JUIN 2018
au Commissaire Délégué
et notifié le
et/ou publié le 18 JUIN 2018
est exécutoire de plein droit

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

18 JUIN 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des Finances et de l'Informatique
Direction des Services Techniques et de Proximité
Secrétariat Général (CEDE - SAG : registre et affichage)

**RAPPORT DE PRESENTATION
AU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Création d'emplacements de dimension réduite au marché municipal du Mont-Dore.

P.J. : Projet de délibération.

Dans le but d'attirer de nouveaux commerçants au marché municipal du Mont-Dore, d'améliorer son dynamisme et garantir sa pérennité, il est proposé de créer des emplacements de dimension réduite, à savoir 2 m x 1 m, tels que ceux qui existent par exemple au marché de Nouméa.

Ainsi, sans avoir à changer la tarification actuellement en vigueur pour les stands livrés sans équipement particulier, qui est de 2.200 F/m² par mois, la Ville pourrait proposer ces nouveaux stands pour un coût mensuel de 4.400 F.

Observations de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 30 mai 2018 :

M. BERTHELOT souhaite savoir si ces nouveaux emplacements ne généreront pas la circulation du public.

M. ACHILLI, Chargé de Développement Economique répond que les endroits retenus n'occasionneront aucune gêne à la circulation des usagers.

Le projet de délibération reçoit un AVIS FAVORABLE de la commission.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 08 JUIN 2018

Le Maire,



Eric GAY

